

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2454 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE

N° SIREN : 120064019

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - SOLS, ROCHES ET GRANULATS
BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION COMPONENTS - SOIL, ROCK AND
AGREGATES

réalisées par / *performed by :***SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE (STAC)**

31, avenue du Maréchal Leclerc

CS 30012

94385 BONNEUIL-SUR-MARNE Cedex

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **14/08/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/11/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Pi, l'Adjointe au Directeur de Section

DocuSigned by:
Florence SIMONUTTI
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2454 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2454 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-2454 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

SERVICE TECHNIQUE DE L'AVIATION CIVILE (STAC)
31, avenue du Maréchal Leclerc
CS 30012
94385 BONNEUIL-SUR-MARNE Cedex

Dans son unité technique :

- Département Structures Adhérence - Laboratoire Essais et Expertise – Adhérence

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

Unité technique : Département Structures Adhérence - Laboratoire Essais et Expertise - Adhérence

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - SOLS, ROCHES ET GRANULATS

Essais mécaniques

(ex domaine 91-7 : Essais géotechniques – Caractérisation des matériaux sur échantillons en laboratoire et sur site – Essais mécaniques)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Surface de chaussée (Couche de roulement)	Adhérence – Coefficient de frottement longitudinal (CFL)	Mesure en continu des forces horizontales et verticales déterminant le CFL, au contact pneumatique / chaussée avec une remorque IMAG sur un film d'eau	Annexe 14 à la convention internationale éditée par l'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) 9 ^{ème} édition de juillet 2022	Sur site client

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr*

Date de prise d'effet : **14/08/2024**

Date de fin de validité : **30/11/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2454 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--